



Avignon, le 12 juin 2020

A l'heure de du déconfinement comment effectuer ses démarches dématérialisées pour l'immatriculation de son véhicule ou pour son permis de conduire

Depuis le début de la crise sanitaire, les points numériques mis à disposition en préfecture et sous-préfecture pour les usagers n'ayant pas accès à internet ou désirant être accompagnés pour effectuer leurs démarches dématérialisées d'immatriculation ou de permis de conduire, étaient fermés.

A compter du 15 juin, ces points sont à nouveau accessibles sous conditions :

	Accès au point numérique en		
	Préfecture À Avignon	Sous-préfecture De Carpentras	Sous-préfecture d'Apt
	Prise de rendez-vous obligatoire avant tout accueil d'usager		Pas de prise De rendez-vous
<u>Prendre Obligatoirement Rendez-vous par Téléphone</u>	Le mardi et le jeudi De 13h30 à 16h30	Tous les matins de 8h30 et 11h00	-
N° de téléphone Pour les prises de Rendez-vous	04 88 17 81 95 (ligne directe)	04 90 67 70 00 (standard)	-
Plages d'accueil Des rendez-vous	Tous les matins Du lundi au vendredi De 8h30 à 11h30	Tous les matins Du lundi au vendredi De 8h30 à 11h30 & Le mardi de 13h30 à 16h30	-
Accueil des personnes Sans rendez-vous	-	-	Le matin Du Lundi au vendredi De 9h00 à 11h30

Retrouvez tous les horaires d'accès à la préfecture sur www.vaucluse.gouv.fr

rubrique services de l'État- préfectures et sous-préfectures-
horaires, coordonnées, accès, accueil

**Vous pouvez également effectuer vos démarches auprès des
France Services et Maison de services au public
Liste consultable via [service public.fr](https://service-public.fr) avec le lien ci-dessous
<https://bit.ly/2YvAsiu>**

**Ou plus facilement encore si vous disposez d'un accès internet depuis
votre domicile** en vous connectant aux sites

<https://www.service-public.fr/> et <https://ants.gouv.fr/>.

Par ailleurs, dans le Vaucluse, plus de 400 professionnels du secteur automobile sont également habilités pour effectuer des démarches pour le compte des usagers – liste consultable via <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>

Le préfet de Vaucluse rappelle que chacun d'entre nous peut agir contre la diffusion du COVID-19 en adoptant les gestes barrières !

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Contacts Presse

pref-communication@vaucluse.gouv.fr